

FORUM NOUVELLES PRIORITÉS EUROPÉENNES : QUELLES OPPORTUNITÉS POUR LES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS ? • MARDI 20 NOVEMBRE 2018

Aides européennes : les collectivités doivent agir

En pleine négociation sur le cadre financier après 2020, le forum a montré la complexité et l'intérêt des programmes européens pour les collectivités.

« **L**e moment est absolument essentiel parce que la manière dont sera gouvernée l'Europe dépendra du résultat des élections européennes dans six mois », a averti le commissaire européen aux Affaires économiques et monétaires, Pierre Moscovici, à l'occasion du forum. Il a constaté un « *sentiment général d'abandon* » qu'il « *faut entendre* » et que les électeurs risquent de répercuter sur les Européennes de mai 2019. Comment concrétiser dès lors la présence de l'Europe dans les territoires ? Comment aussi maintenir et simplifier cette présence ? Les deux questions étaient au centre du forum, à un moment d'autant plus crucial que l'avenir de la politique de cohésion européenne, qui finance les projets territoriaux, est en pleine négociation pour l'après 2020.

La Commission européenne a présenté, en mai dernier, ses propositions financières pour 2021-2027. Le budget européen serait de 1 135 milliards d'euros sur sept ans, soit 1,08 % de la richesse européenne. Les fonds destinés aux territoires seraient réduits de 5 %, au profit de nouvelles politiques européennes : jeunesse, sécurité, migration. Tout n'est cependant pas joué, a rappelé le commissaire Pierre Moscovici : les débats sont en cours au sein du Parlement européen et du Conseil, qui réunit les gouvernements nationaux. Les collectivités doivent faire pression sur leurs gouvernements tant que « *les négociations ne sont pas terminées* », a-t-il plaidé.

Faire plus avec moins

Au sein du Parlement européen, « *nous essayons de sauver les fonds structurels : le Fonds de développement régional (Feder), le Fonds de développement rural (Feader), le Fonds social mais aussi les fonds pour les littoraux qu'il ne faut pas oublier* », a expliqué Isabelle Thomas, co-rapporteuse du Parlement européen sur le futur budget. « *Avec une équation qui consiste à faire toujours plus avec toujours moins, à un moment, ça*



craque », a-t-elle cependant souligné. Elle garde l'espoir que le Parlement européen arrivera en force pour défendre la politique de cohésion face aux États qui souhaitent réduire le budget européen.

Pour Christophe Rouillon, maires de Coulaines (72) et président de la commission Europe de l'AMF, il est essentiel que l'Europe dispose de ressources propres et que son budget soit alimenté notamment par la taxation des géants d'internet. Le problème de l'Europe est similaire à celui des communes françaises dont les ressources propres ont été rabotées avec la taxe professionnelle et la taxe d'habitation, a prolongé Philippe Laurent, maire de Sceaux (92) et président de l'Association française du Conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE). « *Ce sont ces ressources propres qui assurent le contact direct avec les citoyens* », estime-t-il.

La présence européenne ne doit toutefois pas se limiter aux villes et agglomérations, a plaidé Thibaut Guignard, maire de Plœuc-l'Hermitage

(22) et président de Leader France, association qui représente les 330 territoires ruraux engagés dans la démarche Leader de la programmation 2014-2020. Il milite à Bruxelles pour que l'Union européenne se dote d'un « *agenda rural* », afin de garantir que la dimension rurale soit prise en compte dans l'ensemble des politiques européennes, de l'environnement au numérique.

Malgré la résolution adoptée par les eurodéputés dans ce sens en octobre dernier, les chances de succès de cet agenda sont limitées, a prévenu Jan Olbrycht, également co-rapporteur du Parlement européen sur le futur budget. Son combat au Parlement européen est plutôt de ramener vers la cohésion le Fonds européen de développement rural (FEADER) que la Commission européenne a déplacé vers la politique agricole commune (PAC). Si le FEADER passe effectivement au budget de la PAC, le risque est que son enveloppe serve à financer les aides directes aux agriculteurs et non les projets territoriaux ruraux, a rappelé l'euro-député polonais.

La question ne se résume pas toutefois à celle des montants. Elle concerne aussi l'utilisation de l'argent. « *C'est bien beau de nous demander une augmentation du budget, mais il faudrait commencer par dépenser les crédits déjà disponibles* », a lancé Pierre Moscovici. Le programme Leader, qui finance des projets de développement rural portés et gérés par des acteurs locaux, est ainsi au bord « *d'un crash généralisé* », a prévenu Thibaut Guignard. En 2018, quatre ans après le lancement de la programmation actuelle, seulement « *10 % des fonds ont été engagés et 2 % déboursés* », a-t-il souligné. La faute à l'Europe ? Non : pour Thibaut Guignard, ce sont les régions et la bureaucratie à la française qui sont en cause. « *Des demandes déposées en 2014 et 2015 n'ont toujours pas été payées. Il est difficile dans cette situation de défendre l'Europe dans les zones rurales. Non pas à cause de Bruxelles mais de la France.* »

Un difficile accès aux fonds

Intervenant depuis la salle, Jean-Pierre Furlon, maire de Caudiès-de-Fenouillèdes et premier vice-président de la communauté de communes de Agly-Fenouillèdes (66), a abondé dans son sens. Il est responsable, côté français, de programmes de coopération transfrontalière avec l'Espagne. Or, « *là où la généralité de Catalogne et les Comarque, l'équivalent des départements, passent 90 % de leur temps à fournir de l'ingénierie financière pour aider leurs collectivités locales à monter de bons dossiers, la France le passe à rédiger des normes supplémentaires par rapport à l'Europe* », s'est-il insurgé.

Une partie de la « complexité » est venue du transfert aux régions de l'autorité de gestion des fonds. « *Beaucoup de régions n'ont pas fait suffisamment l'effort de structurer leur démarche* », a déploré Philippe Laurent. C'est notamment le cas en Île-de-France dont il est conseiller régional, a-t-il reconnu, « *mais nous y travaillons* ».

Reste que monter des projets demande un certain degré d'expertise, ont constaté les participants. « *Nous avons un spécialiste au niveau de la Métropole du Mans* », a précisé Christophe Rouillon. La tâche de ce « *chasseur de prime est d'identifier et de monter les projets qui peuvent être financés au niveau européen, pour que nous puissions ensuite faire le bon habillage budgétaire et soumettre le dossier à la région* ». Pour lui, ce chasseur de prime spécialisé est « *la clef de la réussite* ». Les petites communes sont sou-

mises dans ce cadre à « *une double peine* », a relevé Agnès Le Brun, maire de Morlaix (29) et vice-présidente de l'AMF : faute de capacité d'expertise, elles accèdent plus difficilement aux fonds européens. Or, ces fonds « *permettent à leur tour d'attirer d'autres investissements* ». Pour monter et proposer des projets dont le financement s'étale sur plusieurs années, « *il faut une ingénierie et une assise financière afin d'attendre que les fonds européens soient dégagés* », a constaté Hélène Geoffroy, maire de Vaulx-en-Velin (69), « *d'où l'intérêt de travailler au niveau des intercommunalités* ».

Pas de financement pour les projets isolés

Les régions mais aussi l'État ont mis en place des structures pour aider les communes à solliciter les fonds européens. « *Nous aidons les communes à monter les dossiers pour mobiliser entre autres les fonds "Life" pour la protection de la biodiversité mais aussi d'autres fonds européens ou nationaux* », a ainsi rappelé Audrey Coreau, de l'Agence française pour la biodiversité. Cet organisme a, par exemple, élaboré un programme « *ARTISAN* » qui accompagne les territoires pour

Pierre Moscovici, commissaire européen aux Affaires économiques et monétaires « IL FAUT ALLER CHERCHER L'EUROPE ! »



« Ce qu'il faut comprendre, c'est que l'Europe n'est pas une institution qui part du sommet et va vers le bas. C'est le contraire : il faut aller chercher l'Europe, ne pas hésiter à la solliciter, à présenter des projets. Ce qu'on appelle le « fonds Juncker », c'est-à-dire le « fonds européen pour les investissements stratégiques », ce sont quand même 315 milliards d'euros d'investissements supplémentaires qui peuvent être mobilisés pour des projets, y compris de petites entreprises dans les territoires. Or, ces fonds sont très inégalement sollicités selon les régions en France. Celles qui décident de se mobiliser, d'avoir des projets, des plateformes et de les porter auprès des institutions européennes voient arriver beaucoup plus de fonds Juncker que les autres. Il ne faut donc pas toujours se demander ce que l'Europe peut faire pour vous mais aussi ce que vous pouvez faire avec l'Europe. Et vous ne trouverez jamais, enfin presque jamais, la porte close. »

lutter contre les inondations ou l'érosion des côtes liées aux changements climatiques.

Reste que les nouvelles conditions posées par la Commission européenne pour accéder aux fonds inquiètent les maires. « *Nous avons déjà des plans d'urbanisme, de mobilité, pour le changement climatique... Faut-il encore perdre du temps à faire un plan spécifique pour financer un projet avec des fonds européens ?* », s'est interrogé Christophe Rouillon. Non, lui a répondu Wallis Goelen-Vandebrock, cheffe de l'Unité développement territorial et urbain à la direction générale politique régionale de la Commission européenne. « *Nous ne demandons que deux petites choses : que l'investissement s'insère dans une stratégie globale et qu'il y ait un processus de consultation des citoyens.* » La Commission européenne veut juste que « *le projet de piscine ou de funiculaire s'insère dans une vision à long terme. On ne veut pas d'investissement isolé* », a-t-elle précisé. Les plans de développement déjà définis par ailleurs par les communes font « *parfaitement l'affaire* ».

À l'inverse, si les villes n'ont pas encore de telle stratégie, elles peuvent se faire aider par le programme Urbact pour en préparer une. *In fine*, « *nous voulons des stratégies qui aient un sens,*



et qui ne se résument pas à cocher une case pour faire plaisir à la Commission européenne », a répété Wallis Goelen-Vandebrock. Pas question non plus d'imposer un découpage territorial plutôt qu'un autre. L'Union européenne ne peut pas tenir compte de la diversité des organisations territoriales de tous les États européens, a-t-elle remarqué. « La politique de cohésion fournit un

cadre, c'est ensuite aux autorités de gestion de définir un espace où les besoins sont les plus importants et où une politique intégrée fait sens. »

Malgré ces difficultés, il y a un réel intérêt à travailler à l'échelle européenne, a fait valoir Hélène Geoffroy, maire de Vaulx-en-Velin. « Nous partageons, par exemple, les mêmes problématiques

que beaucoup d'autres villes européennes sur les questions de mixité sociale, du vivre ensemble ou les nouvelles manières de vivre son logement, a-t-elle souligné. Nous nous interrogeons tous aussi sur la manière de mettre en place un bâti moins dense, mais aussi sur des sujets transversaux comme les habitats coopératifs. » Partager cette expérience avec les citoyens n'est pas chose facile. « Au niveau local, nous avons eu soin de remettre le citoyen au cœur de la prise de décision sur des sujets concrets comme la destruction ou la rénovation d'un bâtiment », a expliqué Hélène Geoffroy. En revanche, « je n'ai pas encore trouvé le chemin pour associer les citoyens aux politiques européennes. Il n'y a pas de réponse simple », a-t-elle admis, inquiète de l'abstention qui s'annonce pour les élections européennes, en mai 2019. Seuls 20 % des habitants de sa ville s'étaient déplacés pour voter aux Européennes de 2014. Thibaut Guignard a espéré que pour une fois, ce ne soit plus à l'Europe qu'il soit demandé de se mobiliser pour les collectivités locales mais que ce soient elles qui se mobilisent pour l'Europe. « J'espère que les électeurs choisiront leurs députés européens avec autant de sérieux qu'ils choisissent leurs maires », a conclu Christophe Rouillon.

Nathalie STEIWER

L'Angleterre reste à 20 miles de Calais...

Un Sommet des maires à Londres en mars 2019 devrait valoriser les jumelages franco-britanniques, au moment même où le Royaume-Uni sortira officiellement de l'Union européenne. Organisée le 7 novembre dernier, une rencontre entre France urbaine, l'AMF, l'AFCCRE et la Local Government Authority, association des élus britanniques, s'est tenue pour préparer ce rendez-vous.

Même après le Brexit, le Royaume-Uni ne cesse pas d'être européen : « nous n'allons pas remorquer notre île à des miles loin des côtes. Nous serons toujours à 20 miles de Calais », a plaisanté

l'ambassadeur britannique en France, Edward Llewellyn, invité du forum consacré à l'Europe. L'objectif du comité d'organisation de ce sommet est de conduire 10 nouveaux jumelages par an, afin d'alimenter une nouvelle dynamique entre les territoires. Sont notamment cités : l'innovation, l'environnement, le tourisme, la protection des données...

Après la fin des programmes européens, « il faudra trouver des solutions de rechange pour que les liens tissés avec Erasmus+ continuent », a souligné Thibaut Guignard, maire de Plœuc-l'Hermitage (22) et président de Leader France.